



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 3341

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Fauvergue.

M. Jean-Michel Fauvergue. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

L'attaque survenue rue Nicolas-Appert à Paris nous rappelle que la réalité terroriste est toujours présente sur le sol national. À l'heure du procès des attentats de janvier 2015, c'est la rédaction de Charlie Hebdo qui était visée par un assaillant qui semblait ne pas être informé du changement d'adresse du journal, ce qui serait risible si ce n'était pas si grave – car des blessés sont à déplorer, et c'est à eux et à leurs proches que nous pensons avant tout. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Je veux aussi saluer la célérité de l'intervention des policiers, qui a permis l'arrestation du terroriste. (MM. Bruno Millienne et Erwan Balanant applaudissent.) Policiers et gendarmes, quelquefois durement mis en cause par une minorité de détracteurs, ont prouvé une fois de plus leur efficacité et leur engagement au service de la sécurité de nos concitoyens, quelquefois au péril de leur vie, comme ce fut le cas dimanche à Saint-Denis. Que ces policiers et gendarmes soient mille fois remerciés. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Un début de polémique est né du fait que la rue Nicolas-Appert n'était pas gardée par la police. Si chacun sait que les forces de sécurité sont plus utiles à la protection des vies qu'à celle des bâtiments, je peux admettre que certains lieux symboliques ou d'importance vitale nécessitent une surveillance statique.

Dans le rapport que ma collègue Alice Thourot et moi-même avons rendu au Premier ministre en 2018, nous préconisons, entre autres pour ce type de mission, une meilleure coopération des différentes forces de sécurité, qu'elles soient régaliennes, municipales ou privées, pour décharger les premières au profit des secondes.

Monsieur le ministre, avec votre soutien et avec celui du Gouvernement,...

M. Fabien Di Filippo. Lèche-bottes !

M. Jean-Michel Fauvergue. ...quand pourrons-nous transformer ces propositions, qui ont recueilli un large consensus auprès de la population et des professionnels, en outils législatifs ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Permettez-moi de remercier à mon tour les forces de secours, les

policiers qui sont intervenus et ont su, en moins d'une heure, arrêter dans une foule le terroriste islamiste qui a essayé d'attenter à la vie de deux personnes rue Nicolas-Appert vendredi dernier. Nous n'avons, ni sur ces bancs ni ailleurs, rien à reprocher à ces policiers qui ont fait montre d'un grand sang-froid et qui, tous les jours, font leur travail dans des conditions difficiles. Nous avons organisé ce matin avec Mme la maire de Paris des cérémonies afin de se souvenir du sacrifice d'Ahmed Merabet et de Franck Brinsolaro, cet officier du SDLP, le service de la protection, chargé de protéger un journaliste de Charlie Hebdo, tous deux morts sous les balles des terroristes islamistes. Ils sont dignes de l'hommage que vous leur rendez en tant que représentation nationale. (Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.)

Vous avez évoqué les nécessaires tâches que nous devons simplifier voire parfois supprimer pour que la police nationale et la gendarmerie se concentrent sur leurs véritables missions : la lutte contre les trafics de stupéfiants et les trafics d'armes, les crimes de sang et, bien sûr, la lutte contre le terrorisme.

Dans cet esprit, c'est avec joie que, si l'Assemblée nationale met à l'ordre du jour la proposition de loi de Mme Thourot et de vous-même – cela pourrait arriver dans les prochaines semaines –, le Gouvernement y donnera un avis favorable car elle permettra d'améliorer le continuum de sécurité, notamment grâce à la création à Paris d'une police municipale, comme le suggèrent M. Griveaux, M. Maillard et d'autres parlementaires.

M. Pierre Cordier. *Heureusement que vous êtes là, monsieur Maillard !*

M. Gérard Darmanin, *ministre . Ainsi libérée de certaines tâches qu'on peut qualifier de quotidiennes, et alors que certains dispositifs pris en charge par la police municipale seront renforcés – nous faisons confiance aux maires sur ce point –, la police nationale pourra se consacrer encore davantage aux grandes questions de sécurité nationale que vous évoquez. Oui, monsieur Fauvergue, nous avons hâte de travailler avec vous pour faire adopter votre loi. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Fauvergue](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3341

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 septembre 2020](#)